



» Conseil d'administration du 6 février 2009

Ce premier conseil d'administration de l'année 2009 s'est tenu à Trappes sous la présidence de Jean-Jacques Vichery, notre nouveau président qui, ce premier janvier, a pris la suite de Michel Maubouché.

M. Beaurepaire, J.P. Benec'h, J.C. Biguet, P. Chaillot, J. Chouchana, J. Decreux, F. Dutarte, N. Gazonneau, M.B. Kirche, J. Labrousse, G. Larroucau, J.L. Plazy, M. Ruchon, O. Schneider, J. Tardieu et J.J. Vichery ont participé à cette réunion, J. Coiffier, H. Conan, M. Estéoule, M. Joliette étant excusés.

Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux administrateurs élus lors de l'AG 2008 à Saint-Jorioz à savoir, Nicole Gazonneau, Jean-Louis Plazy et Michel Ruchon, Jean-Jacques Vichery a fait adopter par le conseil, à l'unanimité des votes exprimés, la proposition de nommer Michel Maubouché, son prédécesseur, au titre de président d'honneur : cette proposition sera donc transmise à la prochaine assemblée générale 2009 pour ratification.

Notre trésorier,

Olivier Schneider a présenté les comptes définitifs 2008 : le bilan de l'exercice affiche un déficit de 2 789,34 euros, ce qui n'est pas alarmant compte tenu des réserves de l'association (réserves qui n'ont pas été entamées par la crise financière actuelle grâce à des placements non hasardeux). Ce déficit que l'on peut qualifier de « léger » provient à la fois du fait que nous n'avons pas puisé dans nos réserves financières et, aussi, d'une petite insuffisance de recettes en matière de cotisations dont le montant était inchangé depuis de nombreuses années. Comme nous avons augmenté les cotisations annuelles de 5 Euros, nous pouvons espérer retrouver des comptes en équilibre en 2009.

Ont été ensuite abordés les rapports des comités et des délégations régionales, mais avant de donner la parole aux divers intervenants, le président a précisé sa conception pour un bon fonctionnement de ces comités et dé-

légations : il ne peut y avoir de bon fonctionnement de ces structures s'il n'y a pas un minimum de 3 personnes pour les animer. Il vaut mieux réduire le nombre de comités et faire en sorte que ceux qui existent soient en capacité de bien fonctionner.

Concernant les délégations régionales, il propose que l'on redéfinisse les limites territoriales afin que les adhérents soient en mesure de savoir auprès de laquelle s'adresser même s'il restera toujours possible de demander à participer aux activités des autres délégations.

Pour le comité de rédaction,

Michel Beaurepaire a précisé que ce comité n'a pas pour seul objet de s'occuper seulement d'Arc En Ciel mais qu'il englobe l'ensemble des productions et de la communication écrite de l'association. Il reste en suspend la question de la fourniture d'informations pour l'alimentation du site internet qui doit faire l'objet d'une réflexion plus approfondie.

Puis il a rappelé que le rythme de parution a été maintenu en 2008 avec 3 numéros d'Arc En Ciel, toujours de très bonne qualité.

Le comité de rédaction a été renforcé avec l'arrivée de 2 nouveaux membres (Michel Maubouché et Jean Caniot) et il a proposé que Xavier Popineau (DzC/DOC), qui nous aide de ses précieux conseils et pour l'accès à la documentation, fasse partie du comité. Le conseil d'administration a approuvé unanimement cette proposition.

Pour le comité loisirs,

le président, approuvé par Jean Tardieu, a demandé que les activités de ce comité soient clarifiées : actuellement, ce comité traite à la fois du voyage pour l'ensemble des membres et des activités de la délégation « parisienne ». Cela ne paraît pas logique et il convient de séparer les 2 fonctions en créant une délégation Ile de France dont le but sera de s'occuper des « sorties » parisiennes et un comité Loisirs qui, lui, traite des activités nationales dont celles qui sont asso-

ciées à l'Assemblée Générale.

Pour le comité «mémoire»,

en référence à la réunion Mémoire de l'Aviation Civile présidée par Pierre Lauroua qui s'est tenue en décembre dernier, Jean-Paul Benec'h a souligné le décalage de situation entre l'Aviation Civile qui a mis de gros moyens financiers et en personnel et Météo-France qui n'a pas vraiment commencé. Météo-France était également présent à cette réunion et a pu mesurer le chemin qui lui reste à parcourir.

Cela commence cependant à bouger à Météo-France avec la reconduction du poste « musée » et la nomination d'un responsable « Archives ». Mais il faut que Météo-France aille plus loin en se dotant de moyens nécessaires pour mettre en œuvre très rapidement une politique de conservation de la mémoire.

Coté AAM, on a avancé en « déblayant » le sujet et on commence à récolter des témoignages ; un inventaire de ce qui devait être mis sur support numérique a été fait par Jean Coiffier. Les colonnes d'ARC EN CIEL sont aussi un support pour ces témoignages.

Mais il faut être conscient que dans le domaine de la Mémoire de la Météo, l'AAM ne peut qu'être une force d'appoint, d'incitation et de proposition et que la responsabilité première incombe à Météo-France.

Pour le comité Jeunes,

Joseph Chouchana a indiqué qu'il intervenait à la demande dans les établissements scolaires et il a considéré, qu'en fait, il supplée à une activité que Météo-France est de moins en moins en mesure de faire.

Francis Dutarte indique que pour la délégation Sud-ouest, les actions menées envers les jeunes sont réalisées en concertation avec Planète Sciences Midi-Pyrénées.

Retenant qu'il s'agit là d'initiatives locales, souvent sans aucune coordination entre elles, Il apparaît nécessaire au C.A de clarifier le rôle du Comité Jeunes. Un petit groupe, composé no-

tamment de J. Lorblanchet, J. Chouchana, J. Coiffier et F. Dutartre s'attellera à cette tâche.

Comité social :

L'AAM n'ayant pas, de par ses statuts (et ses moyens) la capacité d'exercer une activité sociale auprès de ses membres, il a été convenu de supprimer le qualificatif de comité social et de le remplacer par « correspondant social » dont le rôle est précisément de récolter de l'information à caractère social et de la faire diffuser par nos divers moyens, Arc En Ciel étant le premier d'entre eux. Ce rôle de correspondant social est actuellement tenu par notre ami Guy Larroucau et chacun s'accorde à dire qu'il le fait très bien.

Site internet :

en l'absence d'Henri Conan, il a été relevé que la réflexion sur l'évolution de notre site devait être poursuivie.

Délégations régionales : Après un bilan de l'état actuel du fonctionnement de celles-ci (F. Dutartre a présenté la situation pour le secteur toulousain et JJ. Vichery a lu les notes transmises par J. Lorblanchet), le président a renouvelé son souhait d'une organisation plus pérenne des délégations régionales.

Le prix AAM 2009 : Il concerne cette année les élèves ingénieurs de l'Ecole de la Météo (IENM). Dix mémoires sont en cours d'évaluation par notre jury.

La remise du prix se fera à la Météopole à Toulouse le 16 juillet matin prochain en partenariat avec l'ENM qui remettra ses diplômes de fin d'études. JJ. Vichery et P. Chaillot feront le déplacement. Bien sûr la présence de notre délégation Sud-ouest sera la bienvenue.

A.G 2009 : J.J. Vichery a confirmé que notre prochaine assemblée générale se déroulera dans les Pyrénées, au Bataillet, le 6 octobre avec un programme d'accompagnement les 7 et 8. Le site d'hébergement est réservé pour l'AAM toute la semaine du 3 au 10 octobre pour permettre à nos membres qui le désirent d'anticiper et/ou de prolonger leur séjour. Une circulaire d'organisation sera expédiée à nos membres à la mi-mars 2009.



Ce conseil d'administration ayant été très chargé et ayant débordé sur l'après-midi, une suspension de séance a eu lieu sur l'heure du midi pour nous permettre d'accueillir nos invités (les divers personnels de région parisienne qui nous apportent leur aide, l'encadrement de la DSO et les représentants des associations locales) par un apéritif de bienvenue et les inviter à partager avec nous un repas préparé spécialement pour nous par la société Score qui assure la restauration des personnels sur le site de Trappes.

Cette suspension de séance a été aussi l'occasion de remercier Michel Maubouché, notre ancien Président, pour son investissement fort durant de nombreuses années au sein de l'AAM et de lui offrir, notamment, un livre photo numérique retraçant quelques « instants choisis » de ses dernières années dans son rôle de président.

..... **PIERRE CHAILLOT**



Jean-Jacques a remis à Michel Maubouché l'album photos...



une partie de nos invités...

